

**Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Amis de Saint-Jacques de
Compostelle des Hautes-Pyrénées
Lannemezan le 26 avril 2026**

La réunion s'est déroulée à la salle paroissiale des Quatre Vallées à Lannemezan, gracieusement mise à disposition.

Début de la réunion à 16h15.

Absents excusés : Mme Evelyne Pichon, Maire d'Ancizan, Mme Maryse Beyrié, Mme Sylvie Dubertrand, Maire de Maubourguet, Maire de Vielle-Aure, Mr André Mir, Maire de Saint-Lary, Mr Gérard Trémège, Maire de Tarbes, Mme Salvat Anne-Marie, Mme Peirera Josette, Mr Pujol-Menjouette Jean, Mr Bech Jean-Pierre, Mme Bech Martine, Mr Sabato Domingo, Mme Ibrac Martine, Mr Prat Yves, Mr Dubrana Joel, Mme David Michèle, Mme Nars Aline, Mr Gindre Michel

Présents : Mr Banino Albert, Mme Pelissier Monique, Mme Vivenot Chantal, Mr et Mme Languillon Jacques et Elisabeth, Mme Delaumone Cécile, Mr Pelay René, Mme Souyeaux Eliane, Mme Larré Françoise, Mr Salles Patrick, Mr et Mme Latour Alain et Sylvie, Mr Hausknost Bernard, Mr et Mme Seux Claude et Anne-Marie, Mr et Mme Lebeau Pierre et Georgina, Mr et Mme Fitte Josette et Louis.

Le Secrétaire, Albert Banino, ouvre la séance et souhaite bienvenue et remerciements aux participants.

La parole est donnée à Cécile Delaumone pour rendre un hommage à Lucienne Mur, Présidente de l'Association récemment décédée. Un bref rappel de son engagement pour le développement culturel des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle a été fait. L'assemblée émue a applaudi et salué son travail.

Le secrétaire fait état de 20 présents et 20 procurations

Rapport Moral

Depuis l'AG de 2024 à Maubourguet, l'Association a participé à 3 événements avec financement :

1/ - Le 4 juillet 2024, à la salle de conférence de la Maison du Patrimoine de Saint-Lary : Présentation de l'ouvrage « Compostelle un voyage oublié » par l'auteur J. EIMER
Participation de Lucienne Mur

2/ - Le 31 août 2024, marche sur le nouveau sentier du Rioumajou depuis Fredencon jusqu'à L'Hospice. Randonnée commentée par la guide du Pays d'Art et d'Histoire Aure-Louron, Un garde forestier et un garde du Parc National.

Un goûter attendant la quarantaine de participants à l'Hospice du Rioumajou. Ce fut la dernière fois que Lucienne Mur a pu participer à un événement.

3/ - Les 14/15 et 16 novembre 2025 Participation à l'Assemblée Générale de la Fédération « Compostelle-France »- La fédération des associations jacquaires de France était réunie à Lourdes. Trois jours pour aider à valoriser les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Jacques Languillon et son épouse y ont participé les trois jours. Cécile

Delaumone y est venue une journée. La question étant de savoir si notre association devait adhérer à la Fédération.

Questions diverses

1/ -Pierre Lebeau l'inauguration d'un hébergement nouveau sur le Chemin entre Maubourget et Lourdes, au Prieuré de Saint-Lezer. L'inauguration doit avoir lieu en mai 2025. Il serait bien que le nouveau président y représente l'Association.

2/ - Monique Péliissier évoque un projet de Lucienne Mur de mettre un banc sur le GR 105 entre Cadeilhan-Trachère et Tramezaigues, le projet lancé en 2022 dans cadre de 1000 mains sur le Chemin est resté en stand-by. Il faudrait voir ce qui a été réellement fait.

→ *Vote du rapport moral à l'unanimité*

→ *Cotisation de membre reste fixée à 15€ pour l'année 2025*

Rapport financier

La parole est donnée à Jacques Languillon, trésorier de l'Association pour présenter le rapport financier.

Compte de résultat au 31 décembre 2024

CHARGES		PRODUITS	
Cotisations	128,96	Cotisations	300,00
Boite Postale	118,80	Crédentiales	64,50
Assurance RC	198,19	Adhésions	400,00
Missions représentation	1029,85	Dons	170,00
Documentation	33,00		
Site internet	220,80		
Frais Postaux	205,50		
		Resultat (perte)	1000,60
Totaux	1935,10	1935,1	

Communes adhérentes :

Vielle-Aure : 150€ Aragnouet : 50€ Arreau : 100€ Nestier : 50€ Ancizan : 50€

Bilan au 31/12/2024

Reste en caisse : 2932,38€

	Actif	Passif
	Banque postale 2932,38	Repr exer ant 3932,98
	Resultat exercice 1000,60	
Total	3932,98	3932,98

→ *Le rapport financier est voté à l'unanimité*

→ *reFin de l'Assemblée Générale ordinaire*

Assemblée générale extraordinaire de l'association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle des Hautes-Pyrénées

Assemblée tenue à la suite de l'Assemblée Générale ordinaire.

Le secrétaire ouvre l'AGE en rappelant le but essentiel de cette assemblée :

-Recomposer un conseil d'administration de 8 membres selon les statuts de l'association

-Elire une ou un Président , Secrétaire,Trésorier et membres

Le Secrétaire rappelle la composition du bureau à la date du 31/12/2024 :

-Présidente : Lucienne Mur

-Secrétaire : Albert Banino

-Trésorier : Jacques Languillon

-Membres : Pierre Lebeau, Claude Seux, Joel Dubrana, Jacques Jakubiek,

Cécile Delaumone

A ce jour : - Lucienne Mur : décédée

-Abert Banino : démissionnaire, ainsi que Joel Dubrana et Jacques Jakubiek

La discussion est alors lancée pour décider d'un ou d'une participant pour accepter la place de Président, sachant que la survie de l'Association en dépend.

- **Patrick Salles**, résident à Tuzaguet, membre de l'Association depuis 2 ans, accepte d'être le Président pour essai d'une année.

Remerciements nourris de la part des autres participants.

Nouveau Conseil d'Administration :

- Président : Patrick Salles

- Secrétaire : Cécile Delaumone

- Tresorier : Jacques Languillon

- Membres : Claude Seux, Pierre Lebeau, Bernard Hausknost, Marie-elisabeth Languillon, Georgina Lebeau, Albert Banino.

La séance se poursuit avec diverses thématiques :

- La commune d'Ancizan, ne désire pas garder le siège social de l'Association, ainsi que des archives stockées dans un grenier. Celles -ci ont été récupérées par cécile Delaumone.
- Les archives départementales doivent être contactées pour éventuellement leur remettre tous les documents anciens de l'Association.
- Mr Latour, Président de l'Asso culturelle d'Uglas, va voir si le Maire d'Uglas accepte de localiser le siège social de l'association à UGLAS
- Il est décidé de résilier la location de la boîte postale à la fin du mois de mai.
- Les courriers seront alors reçus au domicile du nouveau Président à Tuzaguet

- Il est impératif de mettre à jour le site internet. Albert Banino s'engage à récupérer les clés d'accès auprès d'Aline Nars et Cécile Delaumone s'engage à remettre le site en vie.
- Il y a lieu de modifier les statuts auprès de la sous-préfecture de Bagnères de Bigorre. Ce qui doit être fait par le nouveau bureau.

→ *Toutes ces décisions sont votées à l'unanimité*

Cécile Delaumone, nouvelle secrétaire, délivre les adhésions 2025 aux participants

L'ordre du jour étant réglé, la séance est levée
Un pot de l'amitié est alors partagé.

Nouvelle adresse où faire parvenir ses courriers et adhésions :
Patrick Salles
11 Chemin de la Guinette
65150 TUZAGUET